

BOUIRA

Le caractère facultatif ou la mort programmée de tamazight

Le directeur de l'éducation de la wilaya de Bouira, qui a animé ce mardi une conférence de presse au siège de la DE, est revenu longuement sur le problème de l'enseignement de tamazight au niveau de la wilaya, mais en apportant certaines données qui ne sont pas pour apaiser la situation.

Si le directeur annonce d'emblée l'ouverture prochaine d'un concours pour le recrutement de près de 16 enseignants de tamazight dont les postes budgétaires sont disponibles, il a néanmoins avancé certaines données très graves. D'abord et pour justifier la non-incorporation de la matière tamazight dans le concours du mois d'août lancé à l'échelle nationale par le ministère et dans lequel on retrouve des postes pour tamazight dans certaines wilayas, le DE dira que pour le cas de tamazight, celle-ci ayant un caractère facultatif, il n'était pas possible de l'inscrire lors de ce concours ouvert pour les matières qui en ont un caractère obligatoire.

Outre cette annonce qui donne froid dans le dos de par son caractère discriminatoire, le DE enfonce encore le clou pour cette langue

arrachée de haute lutte et dont l'enseignement n'a été rendu possible qu'après une année de boycott scolaire en 1995, et son institutionnalisation rendue effective après la mort de 126 jeunes martyrs, partis à la fleur de l'âge durant le Printemps noir 2001. Le DE, s'appuyant toujours sur ce caractère facultatif, annonce le lancement dès cette année d'une pétition auprès des parents pour qu'ils fassent le choix entre enseigner tamazight pour leurs progénitures ou non. Ainsi donc, aujourd'hui, après que des départements complets à Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira, forment des licenciés et des magisters en tamazight pour la promotion de cette langue nationale qui a arraché enfin son droit de cité dans son propre pays, après que des sacrifices eurent été consentis par des générations

entières pour que tamazight soit promue, après que des responsables à l'échelle nationale aient un jour promis même sa généralisation à l'échelle nationale pour que l'arabe et le tamazight évoluent en symbiose et, surtout, pour que les enfants d'Algérie se comprennent et ne se sentent plus étrangers les uns les autres, voilà que l'on revient à l'ancienne mentalité en programmant une mort certaine pour tamazight et en encourageant les arabophones à fuir cette langue et creuser davantage le fossé entre arabophones et berbérophones.

Il est urgent de revoir cette option et permettre aux arabophones surtout d'apprendre le tamazight.

L'Algérie ne retrouvera sa sérénité et sa stabilité que le jour où l'élève algérien parlera l'arabe et le tamazight. Par ailleurs et toujours lors de cette conférence de presse, le DE a abordé le sujet des enseignants qui ont été dans un premier temps admis avant de leur signifier la fin de leur relation de



Photo: DR

travail avec l'éducation. Selon le DE, il s'agit d'un problème d'incompatibilité du diplôme avec la matière enseignée.

Au niveau du ministère de l'Education nationale, une nomenclature de diplômes pour les

matières à enseigner existe, et il s'avère que ces universitaires possèdent des diplômes qui n'y figurent pas et pour lesquels la direction générale de la fonction publique avait refusé l'intégration. Y. Y.

AÏN-DEFLA

Une mineure enlevée à Ettaref retrouvée à Bordj Emir-Khaled

Samedi dernier, à l'entrée de la ville de Bordj Emir-Khaled, les policiers de faction au niveau d'un barrage ne soupçonnaient pas qu'ils allaient retrouver une mineure qui avait disparu depuis des jours du domicile familial dans un véhicule léger de marque Renault Symbol immatriculé dans la wilaya de Guelma.

Ce qui a éveillé l'attention des policiers c'est que lors d'une simple vérification d'identité, ni le passager assis près du chauffeur ni la fille n'avaient sur eux de documents attestant de leur identité. Selon des sources policières, les deux jeunes hommes on d'abord déclaré que la jeune fille était la sœur du passager et que les 3 occupants étaient originaires de Guelma. Faisant preuve de perspicacité, le véhicule est

immobilisé et ses passagers sont conduits au siège de la Sûreté de daïra pour des vérifications.

Toujours selon nos sources, les deux jeunes hommes ont d'abord donné un faux nom à la jeune fille, celui d'une personne qui vivait effectivement à Guelma. Les enquêteurs ont pris alors contact avec les services de la Sûreté de wilaya de cette ville. Ces derniers ont en effet confirmé que le nom cité était vrai mais que le signalement était tout à fait différent. L'enquête prit alors une autre tournure. Les trois passagers ont été soumis à des interrogatoires séparément. La jeune fille, qui ne tarde pas à craquer, donnera la vraie version avec tous les détails. Elle avait été enlevée à Ettaref et conduite à Saïda dans le sud oranais où, raconte-t-elle, les deux

jeunes hommes ont abusé d'elle. L'un des des deux a prétendu même, nous dit-on, qu'ils n'avaient fait que soustraire la jeune fille à ses parents qui la maltrahaient. On apprendra aussi que le véhicule était une voiture louée pour une durée d'un mois auprès d'une agence de location installée à Guelma. Confondus et pressés de questions, les deux jeunes hommes ont fini par reconnaître les faits dont ils sont accusés, à savoir détournement de mineure, enlèvement et abus sexuels. Présentés au parquet de Khemis-Miliana dimanche dernier, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et la jeune mineure prise en charge par une structure spécialisée.

Karim O.

BÉJAÏA

Sit-in des habitants du quartier d'Ihadadhen Oufella

Moins d'une semaine après la manifestation observée devant le siège de la wilaya, les habitants d'Ihadadhen Oufella, un quartier périphérique du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, sont revenus à la charge, il y a deux jours, à travers un autre rassemblement au niveau du siège de l'APC pour se plaindre de l'état de délabrement de la route qui mène vers leur cité.

Une situation qui perdure depuis plusieurs années, s'insurgent des manifestants. Les protestataires déplorent «l'indifférence» des autorités locales face à leurs multiples doléances pour une réelle prise en charge des travaux de réfection de la route. «Nous avons eu des promesses de la part des autorités. Une délibération a été votée le mois d'avril dernier et une enveloppe financière de 3 milliards 400 millions de centimes a été accordée pour la réfection de la route mais rien n'a été fait concrètement sur le terrain pour mettre fin à notre calvaire», constatent amèrement des manifestants.

A. K.

TIZI-OUZOU

La décharge communale d'Azazga fermée par la population

Le sempiternel problème de la décharge communale d'Azazga avec son lot de contestations quasi cycliques des riverains resurgit après une accalmie de quelques mois. Depuis mercredi dernier, le site dit El-Aïnser près de la RN12 vers Yakouren a été ainsi fermé par les citoyens de Tazagharth qui exigent sa délocalisation. Pour la population, la décharge en question est située dans un site touristique et son avènement qui remonte à quatre ans est source de pollution et d'atteinte à l'écosystème. Outre ces aléas écologiques, les habitants indiquent que le recours à l'élimination des déchets par le brûlage à l'air libre près des habitations, procédé strictement interdit dans beaucoup de pays, rend impossible la vie des riverains à cause des fumées qui s'en dégagent.

De plus, affirme un membre du comité de village qui incrimine les autorités locales, daïra en tête, il n'a jamais été question de faire de ce site une décharge définitive, mais une solution provisoire en attendant la réalisation d'un centre d'enfouissement technique ailleurs. Les citoyens qui prévoient un volontariat vendredi prochain pour nettoyer le voisinage et ensevelir les déchets accumulés par ladite décharge se disent déterminer à l'éradiquer.

S. Hammoum

GUELMA

Un an de prison pour avortement criminel

Au terme d'une très longue journée d'audience, six individus, jugés pour prostitution et avortement criminel, ont été condamnés cette semaine par la chambre pénale près la cour de Guelma. La peine la plus lourde prononcée par le juge a été à l'encontre de cinq prévenus, condamnés à une année de prison ferme. L'énoncé des peines s'est déroulé à une heure tardive. Les inculpés appartenaient à un réseau de prostitution et d'avortement criminel qui opéraient à Souk-Ahras.

Cette affaire, qui avait provoqué un vif émoi dans toute la région, remonte au début du mois de juin de cette année lorsque le comportement suspect d'une résidente de la cité universitaire de Souk-Ahras a attiré l'attention de sa copine de chambre, cette dernière n'a pas hésité à alerter la direction de cette structure. L'enquête des services de sécurité a permis l'arrestation de six suspects, dont une vieille femme, une enseignante et un employé de l'hôpital.

N. Guergour

ANNIVERSAIRE

Le 03/09/2012

C'est le jour anniversaire de notre cher Adlène ; son père et sa mère et toute la famille DECHACHE lui souhaitent une longue vie pleine de bonheur.

Ta sœur Naïma